Message de la présidente du Conseil d'Etat

à l'occasion de la commémoration de l'indépendance neuchâteloise

1er Mars 2012

S'exprimer en toute liberté, oser s'opposer aux idées du gouvernement, être consulté lors de votations et d'élections…. Des principes qui semblent être aujourd'hui une évidence. Et pourtant! Si, en ce jour du 1er mars 1848, des hommes courageux n'avaient pas décidé de marcher sur le Château de Neuchâtel pour instaurer la démocratie, notre quotidien serait peut-être plus difficile!

164 ans plus tard, il est donc essentiel de nous en rappeler et de leur être reconnaissants d'avoir pris en mains le sort de notre canton. Il est important de nous souvenir qu'ils ont fait preuve par là d'obstination, de décision et d'esprit d'innovation. Ils se sont armés de leur conviction, et de leurs rêves peut-être aussi, pour construire le monde de demain.

Depuis ce matin-là donc, nous jouissons de ces cadeaux inestimables que sont la liberté de penser et d'agir, la démocratie et les institutions républicaines. Nous nous devons de continuer à faire preuve d'un esprit d'innovation, de prendre des risques, d'aller de l'avant, de réaliser nos rêves.

Car la démocratie n'est jamais acquise. L'histoire nous en donne de multiples exemples. Nous avons vécu des années de crise, des années de guerre, qui ont été dures pour notre pays. Nous avons été touchés, nous aussi par les idéologies extrémistes de nos voisins, mais nous ne nous sommes jamais laissés conquérir. Nous avons su garder la tête froide. Nous avons refusé ce qui était inacceptable. Nous sommes restés fidèles à l'idéal démocratique républicain. Et nous pouvons en être fiers! Aujourd'hui, Neuchâtel a gardé en héritage son esprit d'ouverture aux idées nouvelles et sa réputation de terre d'accueil.

Mais nous devons reconquérir notre liberté chaque jour, maintenir en éveil l'esprit républicain neuchâtelois, empreint de liberté de pensée, du sens de la justice, d'esprit critique et de résistance aux extrémismes. Cet esprit neuchâtelois a fait la spécificité de ce canton pendant de nombreuses années. Beaucoup nous enviaient ce consensus "à la neuchâteloise". A nous aujourd'hui de réinventer cette entente - malgré les sujets politiques parfois brûlants - pour le bien de tous.

Nous avons la responsabilité de prendre soin de cet héritage transmis par nos ancêtres, d'une richesse et d'une diversité extraordinaires. Nous devons en prendre soin, quelles que soient nos croyances politiques et religieuses, nos idéaux de vie et nos opinions.

Il nous appartient, à nous, peuple du canton de Neuchâtel, de perpétuer ces valeurs, tout en les faisant évoluer avec le monde qui nous entoure, entre tradition et modernité, en les adaptant à l'évolution de notre société. Comme le mentionne le préambule de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel, soyons *"soucieux d'assurer (…) la liberté, la justice, la paix et la prospérité dans un ordre démocratique et d'aménager une collectivité vivante, unie, solidaire et ouverte au monde."*

Ensemble, construisons notre avenir, dans le respect des valeurs que nous héritons de nos ancêtres, eux qui ont façonné notre canton. Que cette journée de commémoration du 1er Mars soit l'amorce d'un renouveau de l'esprit neuchâtelois.

Gisèle Ory

Présidente du Conseil d'Etat

Neuchâtel, le 28 février 2012